COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 03 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le trois juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Sandrine REDON, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Kristell LE MAUFF, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Mickaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHEAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD
Secrétaire	Madame Malorie MEHEUST
Secrétaire Adjoint	Monsieur Valérie TRAISSAC
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2020-57 **ELECTION DES CONSEILLERS DELEGUES**

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection des Conseillers Délégués, au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

1 liste de candidats est soumise à votre suffrage :

- Liste Malorie MEHEUST

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Bulletins trouvé dans l'urne		29
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral		1
Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		7
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés		21
Majorité absolue		11
A obtenu	Liste Malorie MEHEUST voix	21

Ont été proclamés Conseillers Délégués et immédiatement installés les candidats suivants :

- Mickaël BAUDET
- Christian KERAUTRET